

CONFLITS D'INTÉRÊTS

ENTRE HUMAINS ET NON-HUMAINS

Par Charlotte Renouprez

Les chemins pour préserver la biodiversité peuvent être parsemés de dilemmes éthiques et politiques. Lorsque protéger le vivant entre en contradiction avec des besoins humains, est-il possible de trouver une voie médiane qui nous sorte du « tout ou rien », parfois clamé à raison au vu des urgences écologiques et sociales ?

Droit au logement, sentiment d'insécurité en ville, aménagement du territoire, tourisme, agriculture... Très souvent, défendre la biodiversité c'est aussi défendre l'humain (en termes de santé physique ou de santé mentale notamment), mais il arrive qu'il y ait conflit d'intérêts et nécessité d'arbitrage. Ce constat est inconfortable, et se donner les moyens de dépasser cet inconfort en l'affrontant est capital : plus la pression du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité se feront sentir, plus il apparaîtra urgent de réagir maintenant, tout de suite. Ce sentiment d'urgence peut mener à donner la primauté absolue à la protection de la biodiversité, au détriment de l'organisation sociale ou de certains besoins humains. Cela est vrai dans l'autre sens aussi : avec l'effondrement de notre État social protecteur, l'explosion de la pauvreté, nous pourrions être tentés de ne voir les choses qu'à l'aune des enjeux sociaux... Or, gouverner en faveur de *l'intérêt général* nécessite de trouver d'une manière ou d'une autre un équilibre entre ces intérêts. L'enjeu est de parvenir à enrayer l'effondrement de la biodiversité d'une manière qui soit socialement acceptable, de penser des villes et des campagnes accueillantes pour la vie humaine et non humaine.

Pour bien comprendre les tensions que je pointe, je vous propose d'examiner deux exemples concrets, d'en esquisser rapidement les enjeux et les pistes permettant d'en sortir par le haut. Bien

d'autres exemples auraient pu être choisis (la présence du loup et les éleveurs, les sports d'hiver et la protection du biotope montagneux, la plongée sous-marine et ses impacts sur les fonds marins, la protection des espaces verts et la construction de logements sociaux¹...). Les deux conflits que j'ai choisis permettent de relever deux types de tensions structurantes sur le sujet. La première met en avant deux intérêts socialement importants, les deux vont dans le sens de l'intérêt général : comment faire pour arbitrer dans ce cas ? Pour la seconde, c'est moins évident : la protection de la biodiversité entre en conflit direct avec des intérêts privés lucratifs. Le rapport de force n'est pas le même, la question de l'arbitrage se pose donc forcément différemment.

Luminosité en ville et sentiment d'insécurité

Du point de vue de la protection de la biodiversité, il y a urgence à réduire les pollutions lumineuses. Il est en effet scientifiquement établi que notre manie d'éclairer tous les coins de rue a un impact considérable sur la faune, la flore et les écosystèmes. Migrations perturbées, chaîne alimentaire déséquilibrée, chute des feuilles plus tardive... Autant d'éléments qui participent *de facto* à la baisse de la biodiversité, rendent nos territoires inhospitaliers et dérèglent l'ensemble de nos éco-

systèmes. La pollution lumineuse a par ailleurs des effets avérés sur la santé humaine avec la baisse de production de sérotonine, dérégulant nos cycles du sommeil. La solution pourrait donc paraître simple : diminuer les sources de lumière protège l'humain, le non-humain et les écosystèmes !

Or, si l'on se met du point de vue des habitants – et surtout des habitantes – l'éclairage public permet d'améliorer le sentiment de sécurité. C'est d'ailleurs la conclusion d'une étude de l'asbl Garantie², qui défend la luminosité en ville, le fait d'éclairer les rues principales et secondaires, la possibilité d'éclairer les pieds des arbres lorsqu'ils sont trop grands et bloquent la lumière, comme moyen pour améliorer le sentiment de sécurité des femmes en ville. Rappelons-nous : lors de la crise énergétique et la hausse drastique du coût de l'électricité, certaines communes avaient décidé d'éteindre leur éclairage public entre minuit et 5h du matin, au grand dam d'une partie de la population... Le retour de celui-ci a en effet été accueilli positivement par les habitants, arguant d'une meilleure visibilité, d'un sentiment de sécurité retrouvé.

Comment trouver des compromis entre ces deux enjeux essentiels ? Une piste de solution inspirante a été mise en place en France, avec l'application web « SustainLight ». Celle-ci cartographie les zones où il y a une forte pollution lumineuse en s'aidant de données satellites et les croise avec les données de biodiversité. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble objective et systématique des territoires où des tensions entre les enjeux existent, là où elles sont plus ou moins fortes. Dans un second temps, on identifie les lieux où des actions en faveur de la biodiversité sont bénéfiques aussi pour l'humain, et ceux où des compromis sont nécessaires. Enfin, des actions spécifiques sont mises en place en fonction de l'enjeu identifié : créer des couloirs de déplacement d'espèces migratoires, baisser la luminosité le long de cours d'eau fortement exposés à la lumière artificielle et ayant un en-

jeu de biodiversité particulier, réduire l'intensité lumineuse à certains endroits de la ville et conserver l'intensité lumineuse actuelle à d'autres, etc. Croiser les disciplines donc, entre les naturalistes, les urbanistes, les sociologues, le regard genré, le regard intergénérationnel, etc. Pourquoi pas, aussi, associer les habitants des quartiers concernés à la réflexion ? Prendre un temps ensemble pour objectiver les effets de la diminution de l'éclairage sur le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle³, cartographier ensemble, réaliser ensemble des marches exploratoires ? Dès lors qu'il s'agit d'une problématique collective, c'est collectivement qu'il faut s'en saisir. En bref, faire de l'écologie populaire en éducation permanente !

Cours d'eau et tourisme

La descente de la Lesse en kayak illustre cette tension. D'un côté, un modèle économique fondé sur le tourisme : la qualité de vie des acteurs locaux dépend de l'attractivité de la rivière. Le chiffre d'affaires de l'HoReCa et des entreprises de location – et donc le revenu des familles concernées – repose sur l'afflux touristique. Plus il est important, mieux c'est. De l'autre, la rivière et ses habitants non humains étouffent. La mulette épaisse, une petite moule d'eau douce essentielle à l'écosystème, est ainsi quatre à six fois moins présente dans les zones les plus fréquentées. Raclage des kayaks, piétinements, déchets et nuisances sonores mettent la Lesse et ses abords en danger. Un paradoxe se dessine : le tourisme, né du milieu naturel qu'il exploite, risque de provoquer sa propre disparition en accélérant son effondrement. L'arbitrage public est délicat, tant les enjeux économiques sont importants, mais la situation actuelle penche clairement en faveur des acteurs touristiques privés. Le ministre François Desquesnes a en effet accordé un permis d'exploitation dépassant de 110% les recommandations administratives⁴. Pour l'instant, l'intérêt économique l'emporte.

Articulons !

Pour s'en sortir par le haut, une seule trajectoire possible, celle de l'écologie populaire. D'abord, affrontons les conflits d'intérêts, les points de tension. Identifions-les, décortiquons-les, cartographions-les, voyons quels acteurs sont pris dans ces tensions et quels intérêts ils défendent. Ensuite, délibérons collectivement et démocratiquement, en croisant les regards et les disciplines. Enfin, arbitrons ensemble en sortant de la logique du « tout ou rien » – et donc, acceptons, parfois, des compromis, tant que ceux-ci servent l'intérêt commun. Cela ne peut se faire que dans une logique de temps long, avec comme horizon l'égalité. □



1. Sur cette tension en particulier, nous avons organisé une journée d'étude en 2024, le compte-rendu est disponible dans le n°223 de notre bulletin de liaison *La Fourmière*, juillet-août 2024, aux pages 9 à 11.

2. <https://www.garance.be/wp-content/uploads/2023/06/12Espacepublicgenre-FR.pdf>.

3. En effet, à ce jour, aucune étude scientifique ne permet de faire le lien entre luminosité en ville et insécurité réelle, augmentation du vandalisme, etc. Creuser les liens entre luminosité et sentiment d'insécurité mériterait une analyse à part entière.

4. À ce sujet, lire le communiqué de presse de Canopea : « Kayaks sur la Lesse : les associations dénoncent un permis octroyé contre l'avis des experts scientifiques », 07.08.2025.